

Vie SYNDICALE

..... page 3



LUTTES

..... page 6



ACTUALITES

..... page 9



retrouvez aussi:

l'édito page 2

Histoire sociale..... page 10

International..... page 11



ALGIR

bimestriel de l'UD CGT du Tarn-et-Garonne
prix : 0,15 €

tarn et garonne



numéro

256

janvier-février 2019

C'est au tour des salarié-e-s de gagner !

**Chers et Chères camarades,
Bonne année 2019 de luttes et de victoires
pour gagner sur le pouvoir d'achat !
Nous disions qu'à force de nous maltraiter
ça finirait par exploser et c'est ce qui
est en train de se passer.**

Nous avons vécu ces dernières semaines un soulèvement contre l'injustice sociale, d'une partie de la population agrégée sous la bannière des Gilets Jaunes. Nombre des réclamations portées sont communes avec la CGT : augmentation des salaires et des minima sociaux, suppression de la hausse de la CSG, remise en place de l'ISF. Si ces revendications sont largement partagées c'est aussi parce que les militants syndicaux ont depuis des années dénoncé les reculs et défendu des mesures de justice sociale. La jonction des mobilisations n'a pas encore eu lieu, c'est ce qui permet pour l'instant à Macron de continuer l'enfumage sur le pouvoir d'achat, en prenant sur l'impôt pour redistribuer des miettes sous forme de primes. Plus personne n'est dupe, le président des riches n'augmente pas les salaires pour ne pas toucher aux profits de ses amis actionnaires Il n'augmente pas les pensions, les minima sociaux et les points d'indice, préférant gaver d'argent public le grand patronat, en distribuant 40 milliards d'euros de CICE. Le gouvernement a peur et les premiers reculs le prouvent. Il faut maintenant par la grève, transformer l'essai en faveur des salariés, des jeunes et des retraités. Des primes pour nous faire taire ne peuvent



suffire. Nous voulons un salaire pour vivre et des cotisations justes pour notre protection sociale. Dans les entreprises, l'heure est à la mobilisation pour faire aboutir nos revendications. Les bons résultats électoraux de la CGT dans la Fonction Publique en Tarn et Garonne doivent permettre aux agents d'agir afin d'assurer leurs missions et d'améliorer leurs conditions de travail. Faisons de 2019 une année de lutte des salarié.e.s du public, du privé, et des retraité.e.s, pour gagner sur le pouvoir d'achat, dans le département, comme partout en France. Quand à la jeunesse, 2019 doit être le moment pour combattre la sélection dans les études En respectant nos diversités mais en gardant à l'esprit que ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous divise, c'est maintenant que nous pouvons gagner.

Bonne année 2019 de luttes et de victoires !

Lina Desanti



Le transport au contact des salariés.

Vendredi 6 novembre les camarades du collectif Transport ont effectué une première distribution de tract en direction des salariés de la zone logistique de Montbartier. Cette première prise de contact a donné lieu à des échanges intéressants et doit donner une meilleure visibilité à notre organisation. En effet, nous devons nous emparer des aspirations de



ces salariés qui ont souvent un statut précaire imposé par des employeurs pour qui le code du Travail est encore bien trop flou. Nous devons nous renforcer sur cette zone et plus largement dans cette profession où les problématiques sont multiples. Le collectif ne manquera pas de vous informer sur les actions à venir.

Les Ass Mat et Métiers de Service à la personne s'organisent et... luttent.

**Tous concernés et dans l'action
le 9 mars 2019 à Montauban.**

Le 2 février une journée nationale de mobilisation a été organisée par le Collectif Gilets Roses soutenus par la CGT et FO en vue de lancer la mobilisation contre la réforme de l'assurance chômage qui aura aussi un impact dramatique sur les Assistantes Maternelles et métier de service à la personne. Dans le département, se sont 1 200 assistantes maternelles qui vont perdre entre 30 et 300 euros de revenus puisque le projet d'assurance chômage prévoit la suppression du cumul emploi/chômage. Dans ces métiers où l'on travaille

pour plusieurs employeurs, et où les contrats se succèdent au fil des différents événements (déménagement, scolarisation...), le complément d'activité versé par Pole Emploi est essentiel pour assurer un revenu à peine décent.

Leur activité est clairement mise en danger alors que le besoin est bien réel puisque cela permet aux familles de trouver des moyens de garde adaptés y compris aux contraintes horaires imposées. Ces milliers de familles seront obligées de trouver d'autres solutions... Mais lesquelles ?

Plusieurs réunions du Collectif Gilets Roses s'est tenue avec le soutien de l'UD en vue d'organiser la lutte contre cette réforme injuste, faites sur le dos des plus fragiles. Dans le département ces travailleurs souvent isolés ont trouvé au sein de la CGT une écoute et une boîte à outils leur permettant de s'organiser et d'agir collectivement (pétitions, lettres, tracts, mobilisation...). Familles, Ass Mat, métier des services à la personne, Gilets multicolores, tous mobilisés à la journée nationale du 9 mars 2019 qui se déroulera de 10 heures à 12 heures devant la Préfecture.



Le 52^e congrès confédéral de la CGT a pour titre : « Au cœur du travail pour bâtir l'avenir. »



CONGRÈS

13-17 MAI
2019 | DIJON

Néolibéralisme contre syndicalisme : l'impasse et l'avenir !

À l'approche du 52^e congrès de la CGT, il est temps de regarder ensemble ce qui devra demain nous animer pour réaliser nos aspirations. Les politiques libérales mises en œuvre depuis 30 ans sont proches de leur but : annihiler toutes vellétés sociales pour les dissoudre dans un moule uniforme. Le citoyen devient un consommateur vaguement conscient de son avenir par médias interposés. Les romans d'anticipation ont décrit des sociétés totalitaires.

Bonnes fictions tant qu'elles le restaient. La réalité reprend les codes. Dans « Fahrenheit 451 », Ray Bradbury pousse le bonheur de la consommation jusqu'à l'achat d'un président.

À charge pour lui de détruire toutes traces de culture, effaçant l'intelligence collective au profit d'un cerveau artificiellement construit et partagée par un média unique. Bien d'autres auteurs, vrais « lanceurs d'alerte », ont montré ce qu'un pouvoir unique pouvait avoir de pervers et d'annihilation de l'humain. Un autre anticipateur, George Orwell, britannique anarchiste et volontaire de la guerre d'Espagne, montre dans « 1984 » le Big Brother qui a le visage actuel des caméras de surveillance et de la vie en miettes disséquée par Facebook et les GAFAM pour vous vendre vous-même.

Le temps du débriefing

Tous décrivaient un danger commun : au nom du bonheur, un totalitarisme qui prenait le contrôle de leurs vies. Anticipation ou vista ? Jules Verne et Philip K. Dick étaient-ils des prévisionnistes ou des poètes ? Et nous ? Notre futur ? Quelle place pour notre

organisation syndicale dans le maelström politique et social? Quels enseignements de cinquante ans de batailles et de négociations? Est-ce le moment de l'examen de conscience, du débriefing, de la remise en cause des orientations? Pouvons-nous continuer de revendiquer sous la même forme que nous l'avons fait pendant des années? Et pour quels résultats? Comment prendre en compte les évolutions de la planète et ses conséquences pour le monde du travail? Le capitalisme libéral n'a eu de cesse de réduire les droits des salariés, nous poussant à n'être plus que des « accompagnateurs » sociaux plus ou moins réfractaires aux changements. Car changements il y a, de l'utilité même du travail à l'environnement, et la remise en cause de nos solidarités. Partage des richesses ou fin de l'accaparement par une poignée de prédateurs? Devons-nous continuer à revendiquer du pouvoir d'achat pour plus de consommation, alors que sa logique même aujourd'hui met dans le rouge l'avenir de la planète? Le pouvoir d'achat recouvre-t-il le pouvoir de vivre?

Constats et solutions

La relance par la consommation est-elle une aberration? De quelle croissance parle-t-on? Le PIB, le CAC 40 ou le CO2? Ou celle du bien-être, de la solidarité et de la paix? Le réchauffement de notre monde menace, le chômage aussi. Comment concilier l'emploi et la défense de notre environnement?

Nous faisons des constats, nous les partageons. Sur les solutions, nous divergeons souvent. La question du rassemblement est éternelle, mais sur quelles bases? Quel syndicalisme pour le XXI^e siècle? Nous sommes confrontés régulièrement à des grèves saute mouton, à des bagarres catégorielles. Moments nécessaires,

part du feu ou nécessité de tracer ensemble les contours d'un avenir commun? Cela s'appelle le syndicalisme confédéré, interprofessionnel, collectif, appelez-le comme bon vous semble. Pour cela, il faut connaître les codes du moment sans en être esclave. L'intelligence artificielle, la robotisation des tâches et des salariés, la concentration mondialisée du capital, la consommation numérique, les relations sociales virtuelles, jusqu'aux plus intimes, la priorité des requins privés dans l'aquarium du service public, les supplétifs auto-entrepreneurs condamnés d'avance, réduisent les champs du domaine social connu. Sauf à prendre un retard impossible à combler, il faut anticiper rationnellement leur prise en compte et leur dépassement.

Le dépassement!

De quelle société parlons-nous? Un capitalisme remis en cause par une part grandissante des économistes et des climatologues, barricadés derrière ses derniers remparts, l'extrême-droite et l'obscurantisme? Une société à l'économie régulée où les investissements majeurs sont la recherche scientifique, l'éducation, la formation permanente, les loisirs, la culture et la santé pour tous? Chimère ou hypothèse de travail? Notre syndicalisme doit s'ouvrir à l'ensemble des questions sociétales auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Le prisme revendicatif du travail est-il suffisant à notre action pour répondre à nos statuts et particulièrement pour se libérer de l'exploitation capitaliste? Ray Bradbury, George Orwell, Antonio Gramsci et Paul Éluard seront-ils invités au congrès de Dijon? Il se déroulera du 13 au 17 mai 2019!

Décret anti-chômeur et réforme assurance chômage... On lâche rien !!!

Tous les mois, la CGT organise devant Pôle Emploi une campagne d'information auprès des privés d'emploi et précaires sur la casse de l'assurance chômage en cours et le décret anti-chômeur du 30 décembre 2018.

La CGT a été spontanément rejoint par une trentaine de Gilets Jaunes venus soutenir l'initiative parce que la colère gronde partout en France contre la politique menée.

En pleine crise et urgence sociale le gouvernement a décidé, une fois encore de s'en prendre à la partie de la population la plus fragilisée pour répondre aux exigences du MEDEF et des grands patrons: les travailleurs précaires et privés d'emploi.

Le 30 décembre, est paru le décret d'application de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » durcissant de manière drastique les sanctions contre les demandeurs d'emploi. En cas de « manquements répétés », le chômeur pourra être radié jusqu'à quatre mois et donc être par la même privé de ses allocations. De plus ces allocations seront supprimées et non plus suspendues, ce qui signifie qu'elles seront définitivement perdues.

Alors que jusqu'à présent, le recours s'effectuait devant le Préfet, ce décret transfère cette compétence à Pôle emploi qui concentre ainsi tous les pouvoirs et devient juge et partie.

Ce décret redéfinit également « l'offre raisonnable d'emploi »; offre que le demandeur ne peut pas refuser. La référence au Salaire antérieur disparaît pour être remplacée par la notion de « salaire normalement pratiqué dans la région et la profession »; ce critère totalement subjectif revient de fait à obliger le privé

d'emploi à accepter toute offre au SMIC. De plus, la responsabilité portée par le conseiller sera énorme car ce sera à lui de définir l'offre raisonnable d'emploi pour chaque demandeur d'emploi.

Les effectifs supplémentaires de contrôleurs de la recherche d'emploi étant pris sur CEUX des conseillers en charge de l'accompagnement et de l'indemnisation, ce gouvernement fait prendre au Service Public de l'Emploi le virage du tout répressif. À plus forte raison, quand on sait que 800 postes environ devraient être supprimés en 2019 à Pôle emploi.

A cela s'ajoutent les économies de 4 milliards demandées par le gouvernement sur le dos des chômeurs pour la prochaine convention d'Assurance Chômage.

Tout est donc en place, pour obliger les travailleurs privés d'emploi à accepter n'importe quel emploi, y compris non salarié, permettant ainsi de baisser « le coût du travail » et de casser les garanties collectives des salariés. Ces attaques nous concerneront tous dans un délai très bref, nous tous salariés avec ou sans emploi...

Le rêve du MEDEF va devenir réalité.

La CGT:

- Dénonce la propagande qui est faite contre les chômeurs voulant les passer pour des fainéants et des fraudeurs.
- S'oppose au concept d'ore, au contrôle de la recherche d'emploi et aux radiations sanctions.
- Refuse que Pôle emploi devienne le bras armé des politiques libérales visant à accroître les dividendes des actionnaires et à affamer les privés d'emploi en réduisant leur indemnités.

Ca bouge à La Poste



Côté Courier

Face à une réorganisation de travail qui prévoyait de supprimer 3 emplois et la détérioration de la qualité de service public postal, après 5 jours de grèves, soutenus par de nombreux usagers (dont certains Gilets jaunes), les facteurs ont obtenu la CDIisation de 2 emplois précaires, des promotions, des garde-fous contre une réorganisation de travail qui va modifier en profondeur leurs conditions de vie et de travail...

Si la majorité des revendications n'a pas été satisfaite avec la délocalisation du bureau de distribution et que les garanties d'un maintien d'un service public postal n'y sont pas, les agents ont retrouvé le chemin de la lutte et sont désormais convaincus que c'est TOUS ensemble que nous ferons plier nos dirigeants qui sont au seul service de la finance et des actionnaires.

Côté Réseau

A Moissac, dans la même logique d'abandon du service public au profit de la rentabilité, la Poste fait le choix de fermer le bureau de Poste durant plusieurs semaines pour assurer des travaux de réfection. La mobilisation en cours initiée par la CGT prend de l'ampleur avec les usagers et élus.



Violences

"Violences", c'est le titre choisi, en ce 8 mars 2019, du spectacle préparé par la troupe de théâtre de la commission Culture. Elle va essayer de sensibiliser, si besoin en était, les camarades que nous espérons nombreux à la cause des femmes en France et partout dans la monde. Certes, des progrès ont été effectués, mais il reste tellement à faire... Et ce que l'on souhaite plus que tout au monde, c'est qu'un jour nous ne commémorions plus la journée internationale des droits des femmes, cela voudrait dire que celles-ci ont obtenu l'égalité complète avec les hommes et que tous les combats ont été gagnés...

Cette année, Sophie, Joce, et Françoise, les plus « anciennes » ont eu le bonheur d'être rejointes par Jean-Marie (enfin un homme!) Éloïse et Emilie. Cette troupe renforcée a pris pour nom « Sous Les pavés la scène » et les six comédiens amateurs, toujours pilotés par Vanessa, leur metteuse en scène, ont concocté un programme qui traitera des violences faites aux femmes. Violences conjugales, harcèlement au travail, sexisme, discrimination... pendant près d'une heure, ils vont essayer de vous toucher, de vous émouvoir mais aussi de vous faire sourire sur ce thème qui concerne 70 % des femmes dans le monde.

Poèmes, monologues, chansons, sketches se succéderont sur la scène de la Maison du Peuple **le vendredi 8 mars à partir de 18h30.**

Nous vous invitons toujours plus nombreux à venir et à encourager et à passer un moment convivial et enrichissant.

La soirée se poursuivra façon « auberge espagnole » (chacun amène quelque chose à partager).

Macron verrouille le débat, la CGT vous donne la parole !

La prose du président des riches est en train d'arriver.

5 pages et 32 questions insipides plus tard, le message est clair : je vous ai écouté mais ne comptez pas sur moi pour vous entendre.

Pas de rétablissement de l'ISF, rien sur le pouvoir d'achat, les salaires, les pensions et minima sociaux. Bref, rien sur les légitimes revendications qui font s'exprimer la colère depuis des mois, qu'elles soient portées par la CGT ou par le mouvement des gilets jaunes. Macron persiste et signe : il a un programme et il l'appliquera. Et le « grand débat national », il en fixe le cadre et les limites, avec un cap : continuer à réduire la dépense publique et les services publics, ne pas revenir sur l'imposition des plus riches, ni mettre à contribution les entreprises...

Bref, garder le cap de l'austérité sans s'attaquer à l'argent et ceux qui le possèdent. L'exigence de justice sociale et fiscale exprimée fortement dans le pays est donc exclue de cette piteuse tentative d'enfumage.

La CGT refuse de participer à toute réunion nationale sur ce contenu après avoir réaffirmé et fait connaître ses exigences sur la nécessaire revalorisation du Smic, des salaires, pensions et minima sociaux, sur le rétablissement de l'ISF et une fiscalité plus juste incluant la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, entre autres.

La CGT affirme, en revanche, que le véritable débat, on va se le faire, sur l'ensemble du territoire et en appui des luttes qui se développent. La voix des salariés, retraités, précaires, privés d'emploi, jeunes, doit et



va compter et, Macron comme le Medef devront entendre nos revendications sur les salaires et pensions, la fiscalité, les services publics, notre quotidien au travail, la transition énergétique, la démocratie et la citoyenneté.

Expression revendicative populaire ma voix doit compter

Le président des riches fait son show. Son message est clair : « *J'entends la colère* » mais il ne l'écoute pas ! Pas de rétablissement de l'ISF, rien sur le pouvoir d'achat, les salaires, les pensions et minimas sociaux. Bref, rien sur les légitimes revendications qui font s'exprimer la colère depuis des mois, qu'elles soient portées par la CGT ou par le mouvement des gilets jaunes, Macron persiste et signe : j'ai un programme et je l'appliquerai... C'EST POURQUOI, LA CGT du Tarn-et-Garonne, Invite les Travailleurs, Salariés du public et du privé, Privés d'emploi, Retraités, les jeunes à faire entendre leur voix. x Tous les acteurs de la lutte, avec ou sans gilet, à prendre leur place dans le débat. Le (véritable) débat on va se le faire et on va se faire entendre, **NOUS REDIGERONS ENSEMBLE NOTRE CAHIER DE REVENDICATIONS!**

La disparition de la justice du travail, les attaques continuent.

Dans le cadre de la discussion sur la loi de programmation de la justice en cours d'examen à l'Assemblée nationale, un amendement a été déposé par le groupe majoritaire « La République en Marche » énonçant la suppression des Greffes dans les Conseils de Prud'hommes, lorsqu'ils sont implantés dans la même ville qu'un Tribunal de Grande Instance: *« lorsqu'un conseil de prud'hommes a son siège dans la même commune que le tribunal judiciaire ou l'une de ses chambres de proximité, le greffe du tribunal judiciaire assure les fonctions de greffe du conseil de prud'hommes ».*

Cet amendement n'a pas qu'un aspect technique, mais préfigure la fin de la spécificité prud'homale, car ce texte ne leurre personne. Ce n'est pas le tribunal judiciaire qui mettra des effectifs dans les conseils de prud'hommes, puisqu'eux-mêmes n'ont pas les personnels suffisants, et sera pérennisé le déclin du nombre de fonctionnaires au sein des conseils de Prudhommes, mettant en difficulté le fonctionnement de cette juridiction paritaire.

Que deviendront alors les rapports de proximité entre les Présidents du CPH et le greffe sur l'organisation du CPH, si importants dans une juridiction dont les juges ne sont pas professionnels, et dont le texte réglementaire dispose que le Directeur de Greffe agit sous le contrôle du Président ?

La réalité, c'est qu'un travail de sape a été entrepris depuis plusieurs années, avec la rupture conventionnelle, la fin des élections prud'homales, la nouvelle requête, le recueil de déontologie, la fin de la spécificité de la procédure prud'homale, les procédures initiées par Macron (Ministre et Président) par la loi et les ordonnances de septembre 2017, pour que les conseils

de prud'hommes ne soient plus des juridictions spécialisées paritaires et gratuites ou 99 % de salariés sont demandeurs, mais des juridictions dénaturées de ce qui en fait sa spécificité.

Défendre l'existence d'un conseil de prud'hommes avec les moyens de rendre une justice non formatée par des barèmes pour satisfaire le patronat, accessible aux salariés, c'est faire respecter un pilier de notre République, un fondement de l'État de droit qu'est l'accès à la justice pour celles et ceux qui, au quotidien, subissent des licenciements.

C'est défendre l'une des garanties collectives que les salariés détiennent lorsqu'ils signent un contrat de travail.

Plutôt que de s'en prendre à la Justice du Travail, le gouvernement devrait s'attaquer à la racine du contentieux en sanctionnant les entreprises qui licencient à tour de bras: 630 000 par an. Ce chiffre est le marqueur de ce que vivent les salariés aujourd'hui dans notre pays, mais ce n'est apparemment pas le souci du Président des riches !

Le collectif DLAJ de l'UD CGT 82.



Les 100 ans de l'UD-CGT 82

Comme nous l'annoncions dans le précédent numéro d'Agir, notre UD fêtera le centenaire de sa création en 2020.

Grâce aux Archives Départementales¹, nous avons retrouvé le compte-rendu de ce congrès historique, relaté par le journal de la SFIO : « le Travailleur du Tarn-et-Garonne » daté du 11 janvier 1920.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous en livrons un extrait aux lecteurs d'AGIR.

Le congrès départemental, en vue de la formation de l'Union départementale, a eu lieu dimanche dernier 4 janvier, à la Bourse du travail, avec le concours du camarade Berthet, du syndicat des instituteurs de la Gironde, délégué de la CGT.

Étaient présents: le camarade Vidal Brulus (des Ebénistes), Séminet (de la Lumière), Prax-Bonnal (des Métaux), Boyer (des ouvriers P.T.T.), Dumont (des Cheminots P.O.) Gallier (des Chapeliers de Septfonds), Lucien Vidal (des Charpentiers menuisiers); Gibiat (des Boulangers), Delpech (des Tailleurs), Monsarrat (des P.T.T.), Vigié (des Chapeliers de Caussade), Amal (des Sous-agents des Postes), Saleich (des Cheminots Midi), Deprince (des Métaux de Castelsarrasin, Barrière (secrétaire général de la Bourse du Travail).

Excusés (maladie): les délégués typographes et peintres. De nombreux syndiqués assistaient à la réunion.

A neuf heures trente, la séance est ouverte sous la présidence du camarade Raynaud (du Midi).

Assesseurs: Barrière et Vidal Brutus.

La parole est donnée au camarade Vidal Brutus qui, pendant une demi-heure, par un exposé intelligent et plein d'action syndicaliste, nous a mis en garde contre les procédés employés par nos exploiters qui, depuis les élections du 16 novembre, cherchent par tous les moyens que met à leur disposition notre gouvernement actuel, à nous éloigner de notre mère la CGT. (Une



Jean Vigié, représentait le syndicat des chapeliers de Caussade au congrès de 1920.

(Document fourni par ses descendants).

longue ovation montre à notre camarade Brutus que tous les camarades présents partagent ces dires et sont avec lui de cœur)...

Sont désignés pour faire partie de la Commission exécutive (composée de 6 membres): Saleich (du Midi), Séminet (de la Lumière), Vidal Brutus (des Ebénistes), Prax-Bonnal (des Métaux), Boyer (des P.T.T.), Dereau (des P.O.).

Les camarades se réunissent immédiatement et nomment le bureau ainsi composé: Saleich, secrétaire; Séminet, secrétaire adjoint; Prax-Bonnal, trésorier.

Prix du timbre. – Après un échange de vue à laquelle prennent les camarades Brutus, Vidal Lucien, Saleich et Berthet, le prix en est fixé à 0,20 F.

Envoi d'un délégué au Conseil fédéral. – Ce Congrès devant tenir ses assises les 12 et 13 janvier courant, on décide d'y envoyer un délégué. Le camarade Vidal Brutus, qui avait été mandaté par la Bourse du travail pour faire les premières démarches à la formation de l'union départementale, est désigné à l'unanimité.

A l'unanimité, il est décidé que le prochain Congrès de l'Union départementale se tiendra en 1921 à Castelsarrasin. La séance est levée à 16h30 aux cris de: « Vive l'Union des Syndicats! Vive la CGT. »

Le secrétaire de séance. Prax-Bonnal

1- Les Archives Départementales sont très intéressées par le dépôt d'archives syndicales. C'est une bonne manière d'assurer leur conservation tout en restant la propriété des déposants.

1959-2019: la révolution cubaine à 60 ans

En 2019, les cubains fêteront le 60^e anniversaire de la révolution qui, en janvier 1959, vint à bout de la dictature de Batista.

Les cubains, 60 ans après, se considèrent toujours en révolution.

Une des fausses idées prônées par les détracteurs du socialisme cubain est que cette île s'est arrêtée dans le temps. C'est un « peu » oublier ce qu'elle était, avant 1959, avec une économie détériorée et minée par la corruption, des industries aux mains de sociétés privées étrangères, l'analphabétisme, la faim... un pays aux mains de la Mafia italo-américaine !

Le peuple cubain, depuis 60 ans, n'est pas resté les bras croisés.

Il a pu et su résister aux épreuves pour adapter son projet social et défendre les valeurs qui placent l'être humain au cœur de son développement : la santé, le sport, l'éducation, la culture sont des trésors précieux et incomparables de la société cubaine et des réalisations qui sont souvent ignorés, voire bafoués, par certains pays développés !

Un rappel, Cuba est classé dans les pays du Tiers-Monde, injustement appelés « pays en voie de développement » (...) il serait utile de comparer le niveau de vie du peuple cubain avec ses voisins, avec d'autres pays dont les Usa... ainsi que pour les droits des enfants, des femmes, des minorités, de l'accès à la santé et à l'éducation.

La révolution cubaine et le blocus

Malgré le terrible blocus imposé par les Etats Unis, les cubains continuent leur révolution sociale.

« Blocus » car il faut l'appeler ainsi car certains le nomment, à tort, « embargo ».



Depuis plus de 50 ans, le blocus économique, financier et commercial bafouent toutes les règles du droit international, pourtant validées par tous les pays du monde (y compris les USA).

Le crime impardonnable de Cuba est d'avoir choisi le camp des déshérités et d'avoir placé l'être humain au centre de son projet national... et international.

Sur ce dernier point, à titre d'exemples, Cuba a accueilli et formé des étudiants en médecine venus de 123 pays d'Afrique, d'Amérique du sud et d'Asie.

Pour combattre le virus Ebola en Afrique, Cuba avait envoyé plus de médecins et d'infirmiers que la somme des pays occidentaux (source : l'OMS).

Toujours, selon l'OMS, le système de santé à Cuba, basé sur la médecine préventive, a valeur d'exemple pour tous les pays du monde...

Le monde a voté contre les Etats-Unis

Le 1^{er} novembre 2018, une nouvelle victoire écrasante a été obtenue par Cuba et la communauté internationale lors de la réunion de l'Assemblée Générale des Nations Unies, où 189 pays sur 191 ont condamné pour la 27^e fois consécutive les sanctions économiques imposées à Cuba par les Etats-Unis. (les USA et son « allié - paillason », Israël, ont voté, encore une fois contre la résolution de l'ONU).

Hélas, les résolutions de l'Assemblée Générale de l'ONU n'ont aucune valeur juridique contraignante en droit international, contrairement à celles du Conseil de Sécurité... il en est ainsi des résolutions non contraignantes à l'encontre de la politique d'apartheid d'Israël vis à vis du peuple palestinien, ou de celles contre l'Arabie Saoudite sur ses bombardements au Yemen !

J.-Claude LACOMBE



Crédit photo : Agnieszka Olek - Cata Images - GraphicObsession

**Ensemble, nous
agissons pour
une économie
plus sociale
et plus
solidaire.**

La Macif est une entreprise de l'économie sociale.

Sans actionnaires à rémunérer, la Macif réinvestit ses profits au bénéfice de ses 5 millions de sociétaires et dans l'intérêt commun. Ainsi, les sociétaires ont le pouvoir d'agir pour une économie plus sociale et plus solidaire.

Plus d'informations sur macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.



"AGIR" • Bimestriel de l'UD CGT 82
18 rue Michelet • 82000 MONTAUBAN
Tél. 05 63 63 07 41 • Fax 05 63 20 11 34
mail : CGT-82@wanadoo.fr

Directrice de la Publication : *Lina DESANTI*
Bimestriel de l'Union Départementale CGT du Tarn-et-Garonne • prix : 0,15 €
ISSN 0987-2337 • Dépôt légal n° 127 • CPPA 0124 S 05636
Conception, réalisation : *S. BELLIN - Comité Régional CGT Occitanie*
Impression : *Evoluprint - 31 150 BRUGUIERES*